



## Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site [www.campingsaintjean.com](http://www.campingsaintjean.com) ou directement avec le camping. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement (1910 route de la chapelle saint jean 29470 Plougastel Daoulas)

## Article 2 - Conditions de réservation

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

### 2.1 Prix et règlement

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant de 30% du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

## 2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

## 2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée sans remboursement.

## 2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au Droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L121-20-4 du code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

## 2.5 Assurance annulation

Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Assurance annulation en option du séjour auprès de campez couvert.

## Article 3 - Déroulement du séjour

### 3.1 Arrivées et Départs

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 12h pour les emplacements et 16h pour les locations, les départs s'effectuent avant 10h pour les locations et 12h pour les emplacements.

### 3.2 Caution

Une caution de 250e par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée en cas de dégradations ou nuisances sonores après 23h.

Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté (70e). Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

### 3.3 Départ

Tout retour de clé après 10h ou libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24h avant la date de départ prévue.

### 3.4 Animaux

Les animaux sont acceptés dans les locations en supplément 6€/jour, et sur les emplacements 3€/jour. Ils devront être tenus en laisse et ne pas rester seuls dans les locations.

### 3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

### Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

### Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Brest.